



| | |
|----------|---|
| Séance | Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal |
| Date | 16 mars 2023, 20 heures |
| Lieu | La Corbaz, Buvette du stand |
| Sections | Présentes : 14 avec 22 délégués Absentes : 1 |
| Comité | Présents : 4 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (Procès-verbal) Excusé : Herrman Buntschu |
| Invités | Pascal Tinguely, Marcel Zürcher |

| Thème | Suite ? |
|--|---------|
| <u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• D. Roubaty salue les délégués qui se sont déplacés ce soir pour l'assemblée.• Avec 26 votants, la majorité est fixée à 14. On renonce à nommer un scrutateur. | |
| <u>2. Procès-verbal du 17.03.2022</u> <ul style="list-style-type: none">• Ce procès-verbal a été mis à disposition sur le site internet 7 jours avant l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité. | |
| <u>3. Camp de tir</u> <ul style="list-style-type: none">• Stéphane Broillet confirme le prochain camp qui se déroulera à Avry-sur-Matran/Cottens. Il remet le descriptif et informe que le formulaire d'inscription sera mis à disposition en ligne.• Nous avons pu baisser la taxe d'inscription à CHF 50.00.• Marcel Zürcher invite les entraîneurs de société à participer à une demi-journée/journée. Cela leur permettra de resserrer les liens et rafraîchir leurs connaissances. | |
| <u>4. Finale M15/M17</u> <ul style="list-style-type: none">• Stéphane Broillet regrette l'évolution négative du nombre de participants depuis quelques années. Il invite les sociétés à faire toutes un effort pour changer ce trend négatif.• Les délégués remarquent que la période choisie n'est pas idéale. Il y a déjà de nombreux concours et des tirs cantonaux. Après un échange de vues, on décide d'organiser ce concours le vendredi, comptant sur une meilleure disponibilité des tireurs et moniteurs. | |
| <u>5. Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none">• La bonne nouvelle de ce soir est qu'un chef de tir a été trouvé ad interim, en la personne de François Passaplan. Le Président le remercie pour sa disponibilité et demande à toutes les sociétés de lui donner le temps nécessaire pour organiser la saison.• Les sociétés vont recevoir un formulaire d'inscription. Il est très important de respecter le délai vu que nous devons rendre compte à la FST.• Le déroulement des sélections et des finales est le même que l'année dernière. | |



Thème

Suite ?

6. Championnat cantonal

- Les sociétés vont être invitées à annoncer leurs besoins pour les décentralisés, sans oublier le programme à genou.
- Le programme des journées de finales devra être revu afin de permettre l'organisation des finales des 8 meilleurs.

7. Programme cantonal

- Les sociétés recevront un fichier Excel à compléter avec les résultats tirés. Merci de respecter le délai de retour en fin de saison.

8. Concours féd. Sociétés: dates +lieu 2023/lieu 2024

- Ce concours aura lieu à Plaffeien les 11, 23, 26 et 27 août 2023. La société se réjouit de recevoir les tireurs de tout le canton dans ses installations.
- Le règlement d'exécution cantonal pour ce concours doit être adapté car toutes les sociétés concourent désormais dans la même catégorie. L'assemblée admet la modification à l'unanimité.
- Marly confirmera si elle peut assumer l'organisation en 2024. Courlevon et Jaun pourraient entrer en ligne de compte pour les années suivantes.

9. Activités de match

- Pascal Tinguely présente le programme des entraînements de match pour 2023. Il est intense, avec 12 séances, car les tireurs en trois positions ont trop peu d'occasion de pratiquer.
- Ces entraînements sont ouverts à tous. Les juniors seront invités à participer avec l'élite.
- Pour pimenter la saison, Pascal cherche à organiser un match amical. Il prévoit aussi des prix d'encouragement pour les plus assidus.

10. Calendrier C50m

- Les sociétés sont rendues attentives au concours du Jubilé de la FST et sa finale.
- Le délai pour le retour des concours décentralisés doit être avancé, de sorte que les résultats puissent être publiés la dernière semaine de juillet.
- Le programme des finales individuelles va être revu, pour y caser les finales des 8 meilleurs. L'intention est de tirer samedi (seniors/vétérans) et dimanche (juniors/élite).
- Le calendrier est commenté et sera publié sur internet. Quelques adaptations sont faites.

11. Propositions et divers

- Ni les sociétés, ni le comité n'ont de propositions à formuler.

La séance est clôturée à 21 heures 15

Jacques Moullet, Secrétaire